

COTISATIONS 2026 (adhésions à partir du 1er septembre 2025)

Catégories définies par rapport à l'année calendaire (2025)	MEMBRE TITULAIRE de plus de 24 ans	CONJOINT de membre titulaire (même club)	MEMBRE de plus de 65 ans et 10 ans de Club sans interruption	Professionnel d'encadrement des activités reconnues par la FFCAM (article 2 des statuts)
, ,	Né avant le 01/01/2002	Ce qui est communément admis par la loi	Né avant le 01/01/1961 et inscrit avant le 01/09/2016	Quel que soit l'âge
	T1	C1	A1	P1
TOTAL sans Assurance de Personne	82,70 €	56,30 €	64,90 €	73,00 €
TOTAL avec Assurance de Personne	106,70 €	80,30 €	88,90 €	97,00 €
Catégories définies par rapport à	ENFANT de membre (même club) 18 à 24 ans	ENFANT ou PETIT ENFANT de membre (même club) de moins de 18 ans	JEUNE de 18 à 24 ans	JEUNE de moins de 18 ans
l'année calendaire (2025)	Né entre la 01/01/2002 et le 31/12/2007	Né après le 31/12/2007	Né entre le 01/01/2002 et le 31/12/2007	Né après le 31/12/2007
	E1	E2	J1	J2
TOTAL sans Assurance de Personne	48,60 €	38,30 €	61,60 €	52,80 €
TOTAL avec Assurance de Personne	68,20 €	57,90 €	81,20 €	72,40 €
Carte découverte :	5€ / 1 jour	9€ / 2 jours	14€ / 3 jours]
Abonnement "La Montagne et Alpinisme"	24 €			-

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DU CLUB (à l'année, s'ajoutent à la cotisation)				
Accès aux murs d'escalade adultes + 24 ans	20€			
Stage débutants escalade adultes	25 €			
Créneau ados 15-17 ans (nouveaux adhéren	25 €			
Ecole d'escalade 9/15 ans	150€			



